Enviro-accès lance l'attestation arboresponsable MC

CHLOÉ COTNOIR

tation Carboresponsable^{MC}.

« Les ormanisches réduction globale des émissions de gaz à effet de serre (GES), l'entreprise sherbrookoise nord-américaines sont de plus en plus conscientes du rôle SHERBROOKE organisations Dans un

« Les organisations que nos experts côtoient et qui s'inscrivent dans une démarche volontaire de diminution de leurs GES souhaitaient la mise en place d'une attestation crédible et rigoureuse, venant clientèles. Les exigences à rencontrer pour obtenir notre attestation lui assureront une très grande crédibilité », explique Manon Laporte, présidente-directrice générale reconnaître leurs efforts réels pour quantifier et réduire leurs émissions. L'attestation Carboresponsable^{MC} leur per-mettra de se démarquer de la concurrence et d'aller cherche la confiance de leurs diverse

GES conforme aux normes inter-nationales et qu'elle a fourni des preuves tangibles d'initiatives mises en place pour réduire ses émissions de GES. Le deuxième niveau de reconnaissance, le reconnaissance de neutralité de reconnaissance : la reconnaissance et la reconnaissance de base et la reconnaissance de neutralité. La directes et d'énergies indirectes quantifiées lors de la réalisation est octroyé aux organisation qui, en plus, ont compensé l totalité des émissions de GE L'attestation Carbore-ponsable^{MC} offre deux niveaux nventaire de ses émissions de Carbore

avec des organisations soucieuses de réduire leur impact écologique », ajoute Mme Laporte, Enviro-accès est aussi fière à emprunter la même voie pou répondre à une demande crois « Cette attestation est sans conteste un élément clé dans la ger l'ensemble des sante des citoyens-consomm teurs qui souhaitent transig ger l'ensemble des organisa-tions du Québec et du Canada dans leur gestion proactive des GES. Cela ne peut qu'encourareconnaissance des efforts des

de décerner la toute première attestation Carboresponsable^{MC} à la Banque Nationale, qui a obtenu la reconnaissance de neutralité. L'attestation nisations publiques.
« La spécificité de notre s'adresse aux entreprises privées comme aux institutions d'enseignement et autres orga

attestation est la rigueur qui la compose. La façon de calculer les GES et d'en compenser la production correspond à des



Manon Laporte, présidente-directrice générale d'Enviro-accès a remis à André Longpré, directeur Ingénierie et développemen durable à la Banque Nationale, la toute première attestation Car boresponsable^{MC}.

Nous désirons adopter la métho-dologie et les critères de notre attestation afin qu'ils soient applicables à des évènements

ou à des bâtiments. Ils pourraient tous deux être nommés Carboresponsable », conclut Mme Laporte.

LES DÎNERS-CONFÉRENCES CENTRAID E ESTRIE 2013



RASSEMBLER
RASSEMBLER

CENTRAIDE NOURRIT... EN VOUS PRÉSENTANT: LES DISCUSSIONS

à l'Agora du Carrefour de l'information de l'Université de Sherbrooke

Le jeudi 28 février de 11 h 45 à 13 h 30

Bernard SévignyMaire de la ville de Sherbrooke

La pauvreté et exclusion : La conférence portera sur : le rôle des municipalités

ou vous pouvez assister à la conférence GRATUITEMENT (sans dîner) incluant 1 conférence et 1 dîner, 20 \$ par personne, Coût du billet

Veuillez confirmer votre présence

Lynda Dionne, secrétaire à la direction avant le vendredi 22 février, 17 h en communiquant avec

Réservation : 819 569-9281

1150, rue Belvédère Sud Sherbrooke (Québec) J1H 4C7 Téléphone : 819 569-9281

Télécopieur : 819 569-5195 Courriel : reception.centraide@qc.aibn.com Site Internet : www.centraideestrie.com



DINA SE TOURNER VERS L'AVENIR NAAMAN

Collaboration spéciale

un riva Gouvernance e DG S allie ou

responsabilités d'un conseil d'administration (CA) dans une organisation¹, sans aborder la question du rapport entre les administrateurs et la direction generale. Dans le cas où le CA a la companyable par des de la des de la companyable par des de la decenie de la dec n ne saurait parier de gouvernance, soit du rôle et des

une compréhension claire de son rôle et l'exerce de façon efficace, dynamique et articulée, les administrateurs ont la responsabilité d'un seul employe, soit le directeur général. Ce dernier est la clé de l'organisation, il est à la tête et au cœur de toutes les activités et doit tout savoir à son sujet. Il sert de courroie de transmission entre le conseil d'administration et les ressources humaines de l'organisation et entretient des liens et roits avec le CA,

cadre et le soutient dans ses fonctions; et enfin, il l'évalue sur une base régulière.
Voyons de plus près ces trois rôles. De son côté, le conseil d'administration a trois rôle principaux à jouer envers sor directeur général : il le sélec-tionne et l'embauche; il l'en-

en tant que directeur genéral, la personne qui convient le mieux à l'organisation. A cette fin, les administrateurs, qui délèguent souvent cette tâche à un sous-comité, doivent avoir déjà précisé les tâches du directeur général, ses responsabilités et les qualifications nécessaires pour occuper ce poste en tenant compte de la nature et des particularités de l'organications procurais de la nature et des particularités de l'organications nécessaires pour occuper ce poste en tenant compte de la nature et des particularités de l'organications nécessaires pour occuper ce poste en tenant compte de la nature et des particularités de l'organications nécessaires pour occuper ce poste en tenant compte de la nature et des particularités de l'organications nécessaires pour occuper ce poste en tenant compte de la nature et des particularités de l'organications de l'org Le conseil a la responsabi

atteigne les objectifs que s'est donnés le conseil. D'ou l'importance pour le CA d'éla borer, avec la participation du DG, un plan stratégique qui détermine la mission, la vision, les valeurs, les orientations stratégiques et les objectifs de l'organisme. C'est à la lumière de ces informations que le DG déterminera son plan d'action (activités, Une fois le DG en place, le CA doit s'assurer qu'il respecte les grandes orien-tations de l'organisme et

échéancier, ressources hu-maines, matérielles et finan-cieres appropriées) qu'il fera approuver par le conseil et mettra en œuvre avec l'aide de son équipe.

tives pour encadrer l'action et des moyens pour obtenir l'information nécessaire à la prise de décision. Il peut par exemple, mettre sur pied des sous-comités mandatés pour exercer le contrôle sur les finances, les ressources conseil l'accomplira en se donnant les outils de gou-

humaines, etc.

Enfin, le CA a la responsabilité d'évaluer periodiquement – au moins une fois par année ou davantage, selon les circonstances – le rendement du DG, c'est-à-dire les résultats atteints versus les objectifs fixes, et ce, en vue d'améliorer sa performance

rons-le, avec le président). Il détermine si une question doit être portée à la connaissance des administrateurs. C'est enfin lui qui détermine à quel moment d'une seance telle ou telle question doit être discutée : en début de réunion, quand tout le monde est frais et dispos, ou à la fin, quand tout le monde a s'en aller. agit comme le « general » qui mène les operations et gere l'ensemble des ressources de l'organisme. C'est lui qui élabore les ordres du jour du conseil (de concert, espé-Il ne faut jamais perdre de vue que le DG jouit d'un pouvoir considérable dans l'organisation. Il participe aux délibérations du CA et agit comme le « général » qu

ue ue pas se « faire passer un sapin » par leur DG. C'est à cette condition que le DG sera un allié et non un rival En tout temps, le devoir vigilance s'impose pour s'administrateurs, soucieux

Consultante et coach Gestion et développement d'affaires NAAMAN & CIE

Je tiens à informer certains lecteurs de La Tribune qui souhaitent lire mes roniques antérieures qu'ils peuvent les consulter sur mon site internet au tp://www.naamanetcie.com/chroniques.html. Elles y sont présentées en